

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département des Deux-Sèvres



compas

Mai 2024

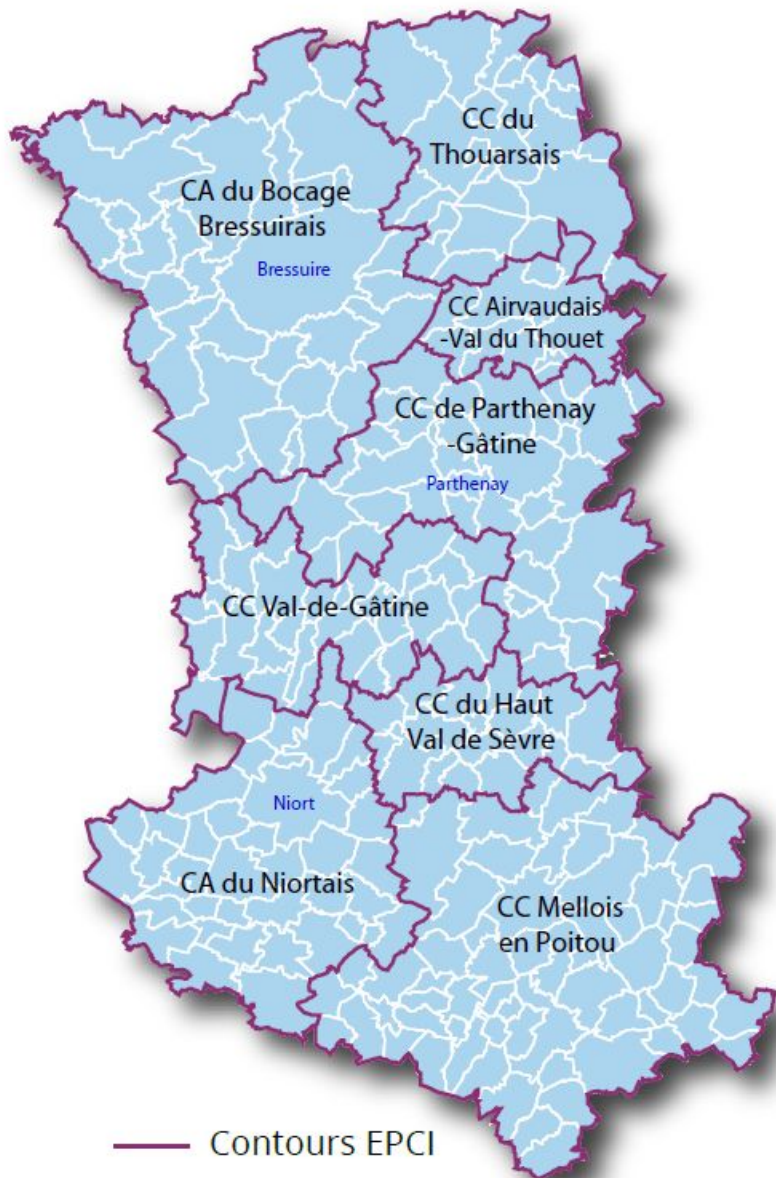
Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	27
Conclusion	34
Annexes	39



Les Deux-Sèvres

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Deux-Sèvres compte au dernier recensement **374 587 habitants** contre 374 435 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, a compensé le solde naturel négatif qui s'explique lui par le vieillissement de la population.

Ainsi, les **60 ans et plus constituent aujourd'hui 31% des habitants**. L'isolement résidentiel progresse et 22% des 60-74 ans vivent seuls contre 19% au précédent recensement.

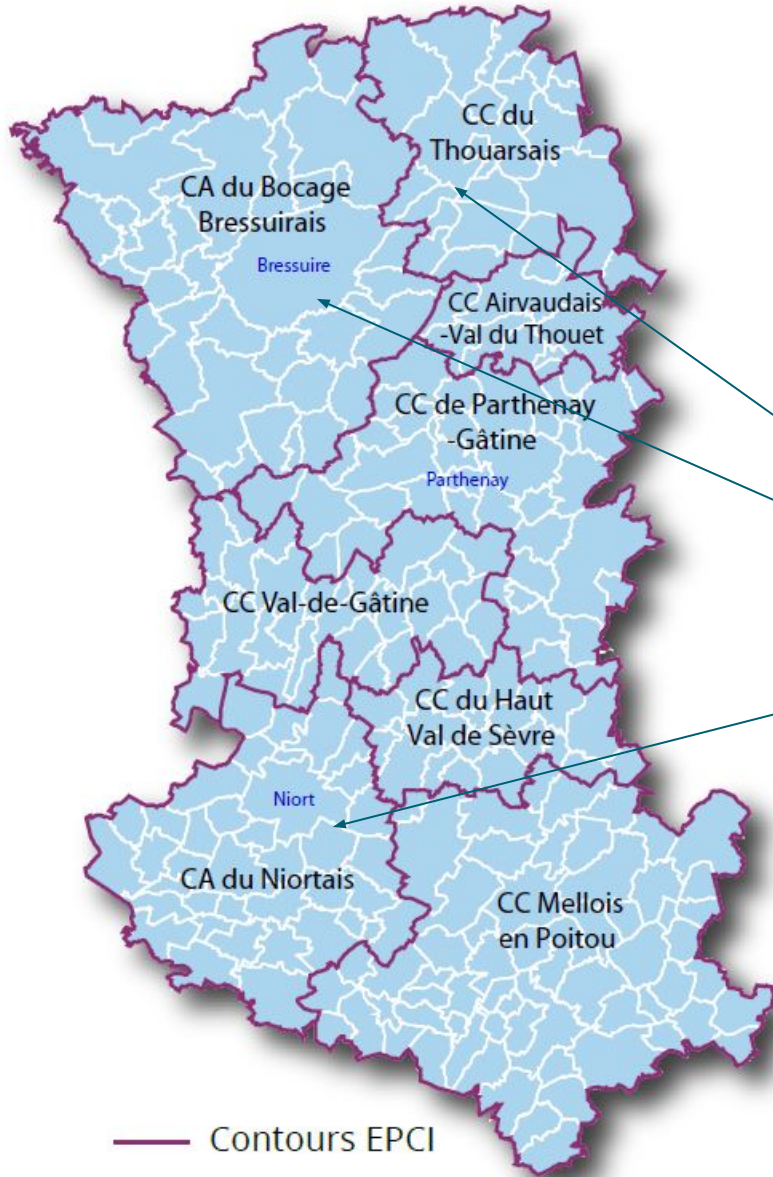
Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian) est de 12%**, il est de 19% à Parthenay, 16% à Niort et Bressuire et 9% à Mauléon.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 14% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 15% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

Les Deux-Sèvres

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Deux-Sèvres compte **5 quartiers prioritaires** qui se situent **dans 3 communes**.

Ces cinq quartiers prioritaires sont :

- Les Capucins (Thouars),
- Valette (Bressuire)
- Clou Bouchet (Niort),
- Pontreau Colline Saint-André (Niort),
- Tour Chabot Gavacherie (Niort).

La fragilité numérique : éléments de contexte



Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

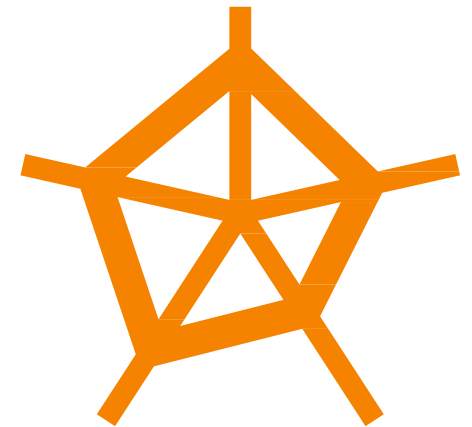
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

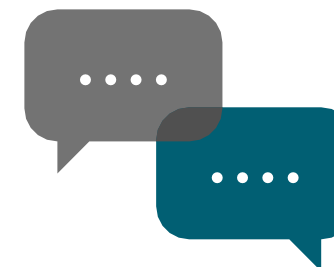
L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	12
QP du département	17
Les typologies des communes du département	19
Les réponses aux fragilités repérées	27
Conclusion	34
Annexes	38

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

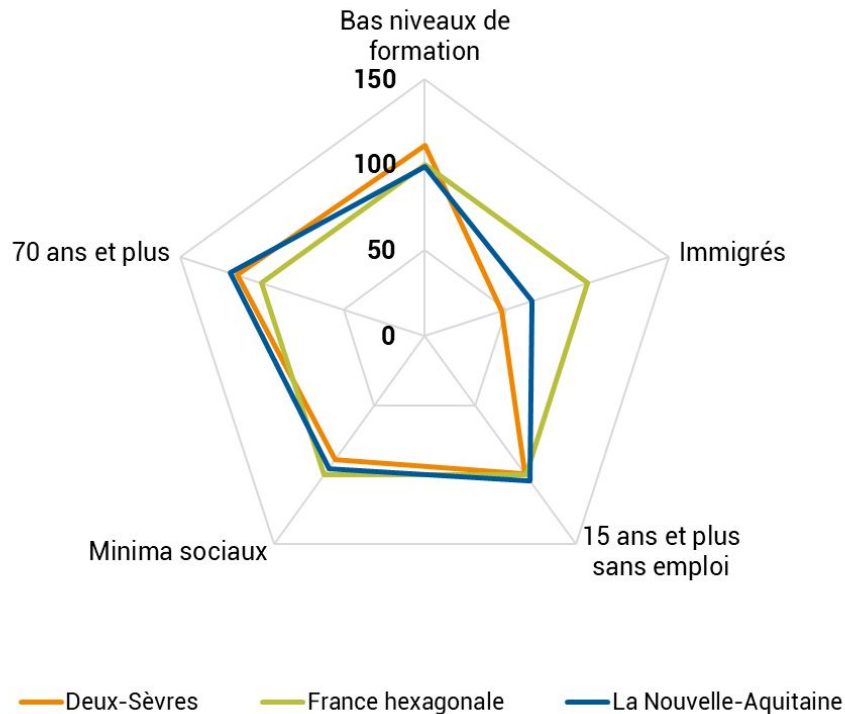
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes immigrées parmi la population totale des Deux-Sèvres est 2,1 fois moins élevée que celui de la France hexagonale.

L'indice de rupture numérique est de 10 pour les Deux-Sèvres contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, une partie des indicateurs composant l'indice sont largement sous représentés par rapport aux tendances régionales, voire nationales. Il s'agit notamment de la part des immigrés et des bénéficiaires des minima sociaux.

A l'inverse, trois indicateurs sont proches, voire légèrement supérieurs à ces tendances :

- Les **bas niveaux de formation** (29% contre 26% en Nouvelle-Aquitaine et en France hexagonale),
- Les **personnes sans emploi** (50% contre 52% en Nouvelle-Aquitaine et 50% en France hexagonale),
- Les **70 ans et plus** (15,5% contre 16% en Nouvelle Aquitaine et 13,5% en France hexagonale).

Les Deux-Sèvres se distingue de la région et de la France hexagonale par un indice de rupture plus faible. Les fragilités potentielles y sont le fait de parts plus importantes de publics fragilisés sur le marché du travail et de personnes âgées.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte des Deux-Sèvres, et compte tenu de cet indice, **deux groupes de territoires apparaissent :**

1. Les territoires aux fragilités fortes ou modérées:

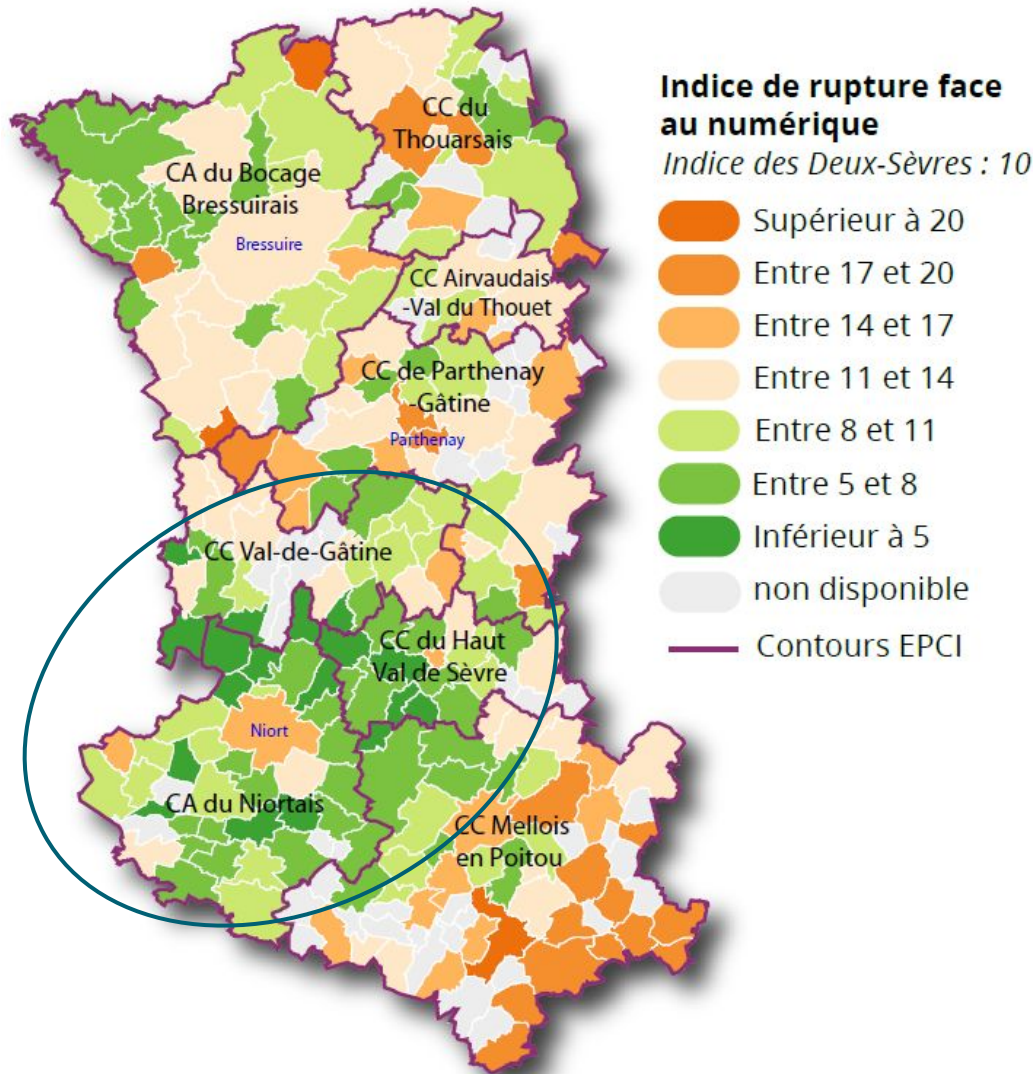
Il s'agit principalement des intercommunalités de l'est du département, à savoir la CC du Thouarsais, la CC Airvaudais-Val du Thouet, la CC Parthenay-Gâtine et surtout la CC Mellois en Poitou, au sud. Cela concerne dans une moindre mesure la CA du Bocage Bressuirais.

2. Les territoires dont les habitants présentent peu de risques de rupture vis-à-vis du numérique :

Dans ce groupe sont réunies la CC du Haut Val de Sèvre, la CA du Niortais et la CC du Val-de-Gâtine.

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



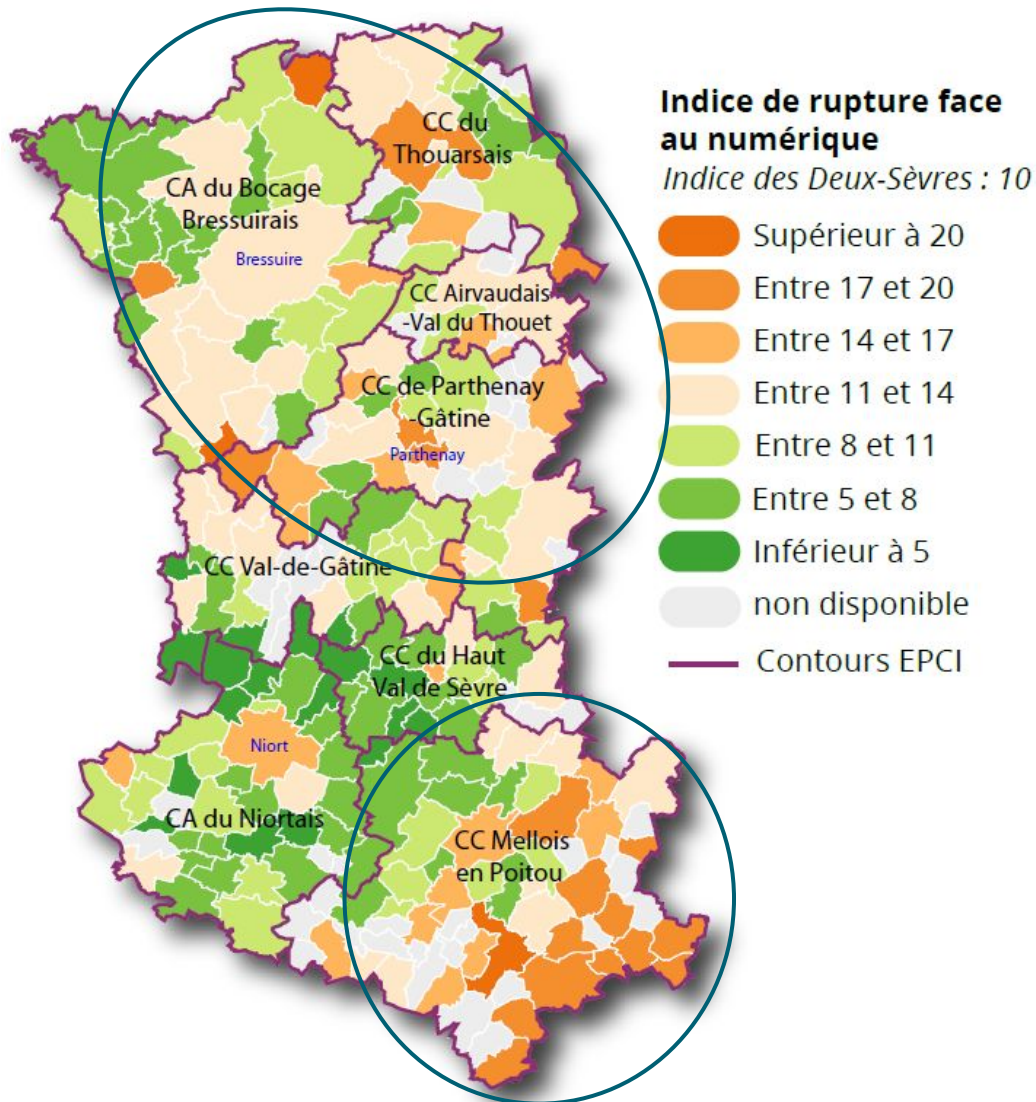
Trois EPCI présentent des profils de population peu exposés au risque de fracture numérique.

1. Il s'agit de la CC du Haut Val de Sèvre, la CA du Niortais et la CC du Val-de-Gâtine. Dans une grande partie des communes de ces territoires, **les indices de rupture face au numérique sont très faibles** (en vert, inférieurs à 11).
2. Toutefois, on retrouve **quelques communes dont les populations sont un peu plus exposées au risque de rupture face au numérique** (supérieur à 11, communes en beige ou orange).
 - Il s'agit par exemple de la commune de Niort qui, compte tenu de son caractère urbain, accueille une grande diversité de population dont une partie plus à risque aux fragilités potentielles.
 - C'est également le cas d'une partie des communes du nord ouest de la CC Val de Gâtine qui présentent des profils de fragilités modérées.

Indice de rupture numérique des Deux-Sèvres

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



D'autres EPCI présentent des profils variés avec des **fragilités plus élevées**. Cela concerne deux types de territoires :

- Des territoires à forts contrastes où les communes peu exposées aux fragilités numériques côtoient des communes aux indices modérés ou élevés** (CC du Thouarsais, CA du Bocage Bressuirais, CC Airvaudais-Val du Thouet, CC de Parthenay Gâtine).
- La CC Mellois en Poitou, qui est le territoire du département comptant le plus grand nombre de communes dont la population est fortement exposée au fragilité face au numérique.** Cela concerne surtout les communes en bordure de la Charente et la Vienne.

Indice de rupture numérique des Deux-Sèvres: une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI des Deux-Sèvres

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Bocage Bressuirais	11	17 843	32,3	4 172	5,6	28 638	48,2	2 104	6,7	10 634	14,4
CA du Niortais	10	22 153	24,0	6 285	5,2	48 975	48,4	5 181	8,9	17 548	14,4
CC de Parthenay-Gâtine	14	10 268	35,1	1 674	4,5	17 105	54,8	1 683	9,8	7 017	18,9
CC Airvaudais-Val de Thouet	12	1 890	34,2	231	3,4	3 174	54,0	216	6,7	1 339	19,5
CC du Haut Val de Sèvre	8	5 933	25,5	889	2,9	11 412	45,5	915	7,2	4 083	13,3
CC Val de Gâtine	9	4 480	27,5	679	3,1	8 073	45,9	551	6,0	3 036	14,1
CC Mellois en Poitou	14	11 607	31,4	2 362	5,0	20 529	51,8	1 589	7,5	8 157	17,3
CC du Thouarsais	14	8 895	32,3	1 232	3,5	15 552	52,2	1 585	9,7	6 068	17,1
Les Deux-Sèvres	10	83 069	29,0	17 523	4,7	153 457	49,5	13 803	8,2	57 883	15,5
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle des Deux-Sèvres

Valeur proche de celle des Deux-Sèvres

Valeur supérieure à celle des Deux-Sèvres

- Les intercommunalités dont les populations présentent des fragilités potentielles face au numérique ont pour **caractéristiques communes le lien à l'emploi et le vieillissement de la population**. Il s'agit de la CC de Parthenay-Gâtine, la CC Airvaudais-Val de Thouet, la CC Mellois en Poitou et la CC du Thouarsais.
- En effet, **parmi ces 4 intercommunalités, la faible qualification des habitants, la part de ceux sans emploi ainsi que celle des 70 ans et plus y sont plus souvent surreprésentées** à l'exception de la CA du Bocage Bressuirais.
- De plus, la **CC du Thouarsais et la CC de Parthenay-Gâtine** connaissent par ailleurs une **légère surreprésentation des ménages bénéficiaires des minima sociaux**.
- Enfin, la CA du Bocage Bressuirais connaît un indice de fragilité potentielle légèrement supérieur à celui du département lié à sa part plus importante de bas niveaux de formation et d'immigrés dans la population.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

Dans les **Deux-Sèvres**, les 5 QPV se répartissent dans 3 communes.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires des Deux-Sèvres

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Niort - Clou Bouchet	22	1 193	45,8	797	21,6	1 905	66,1	676	33,4	485	13,1
QP Niort - Tour Chabot Gavacherie	21	492	39,3	393	21,7	914	65,4	244	26,9	131	7,3
QP Niort - Pontreau Colline Saint-André	15	634	29,8	298	10,1	1 260	52,8	208	13,7	370	12,5
QP Thouars - Les Capucins	22	1 033	50,7	203	8,2	1 514	70,4	265	21,1	588	23,6
QP Bressuire - Valette	21	835	48,6	404	16,4	1 120	60,4	198	18,8	325	13,2
Les Deux-Sèvres	10	83 069	29,0	17 523	4,7	153 457	49,5	13 803	8,2	57 883	15,5
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

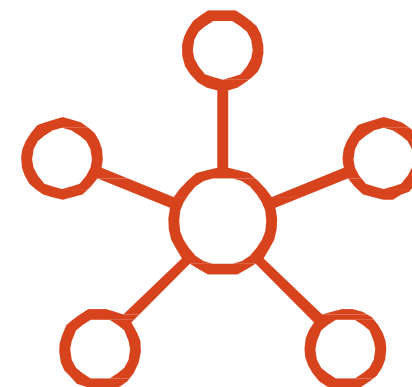
Valeur inférieure à celle des Deux-Sèvres

Valeur proche de celle des Deux-Sèvres

Valeur supérieure à celle des Deux-Sèvres

- **Tous les QPV des Deux-Sèvres présentent des indices de fragilité numériques très supérieurs à l'indice départemental (deux fois plus élevé pour 4 d'entre eux) et dans une moindre mesure pour le quartier Pontreau Colline Saint-André dont l'indice est similaire à celui de la France hexagonale.**
- **Le faible niveau de qualification de la population, le non emploi et la part élevée des bénéficiaires des minima sociaux ainsi que de personnes immigrées sont des critères communs à un grand nombre de ces quartiers. La part de ces populations sont fortement surreprésentées par rapport à celles observées dans le département et la région.**
- A l'inverse d'autres départements de la région, **la question du vieillissement se pose peu parmi les QPV des Deux-Sèvres, à l'exception des Capucins à Thouars.**

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

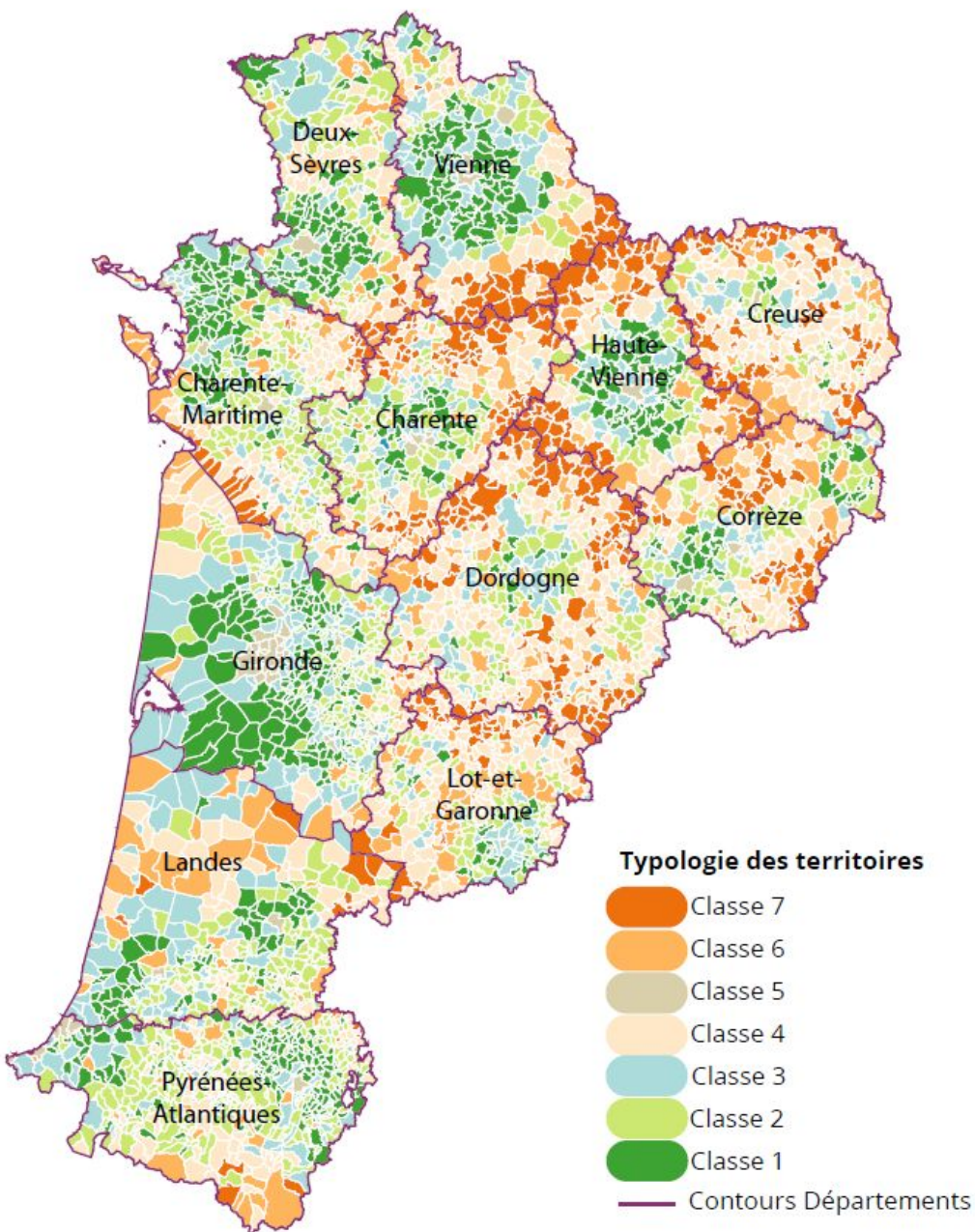
Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle- Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

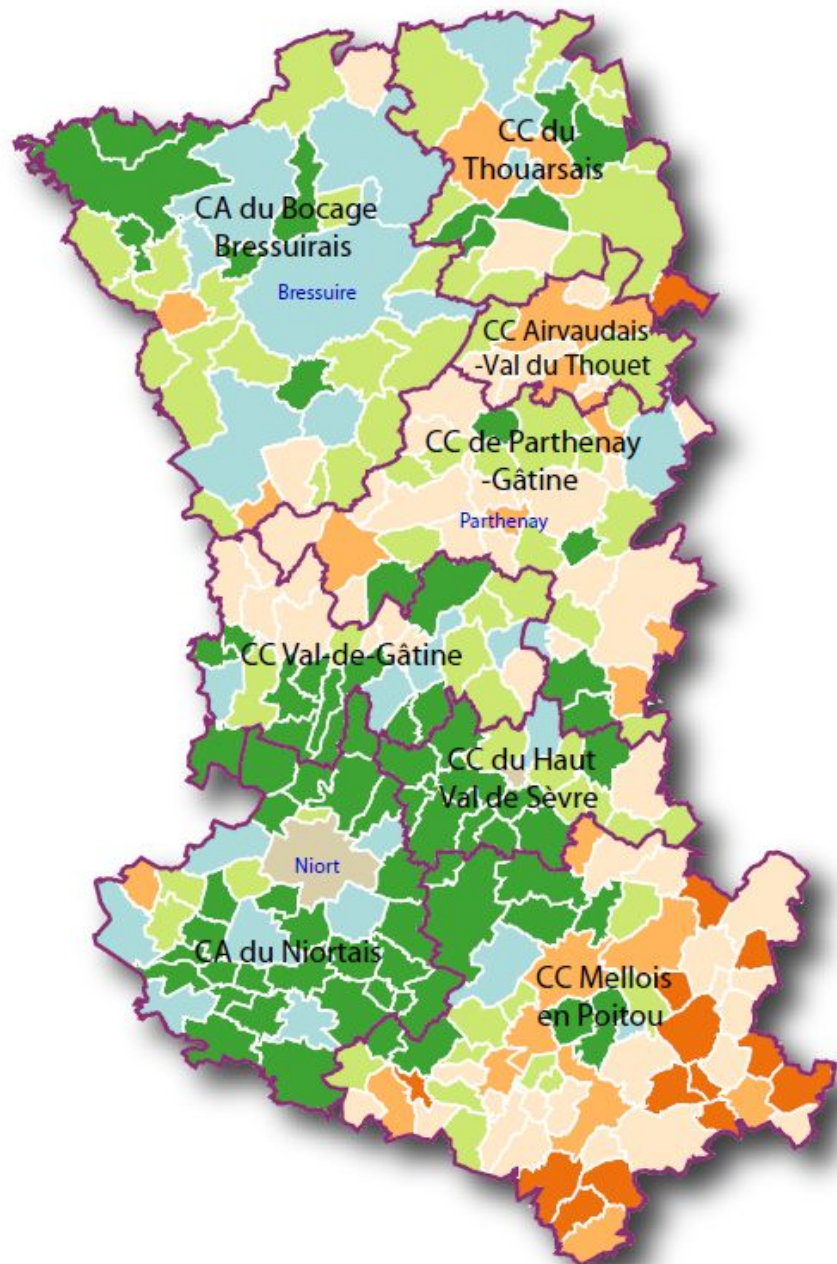
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

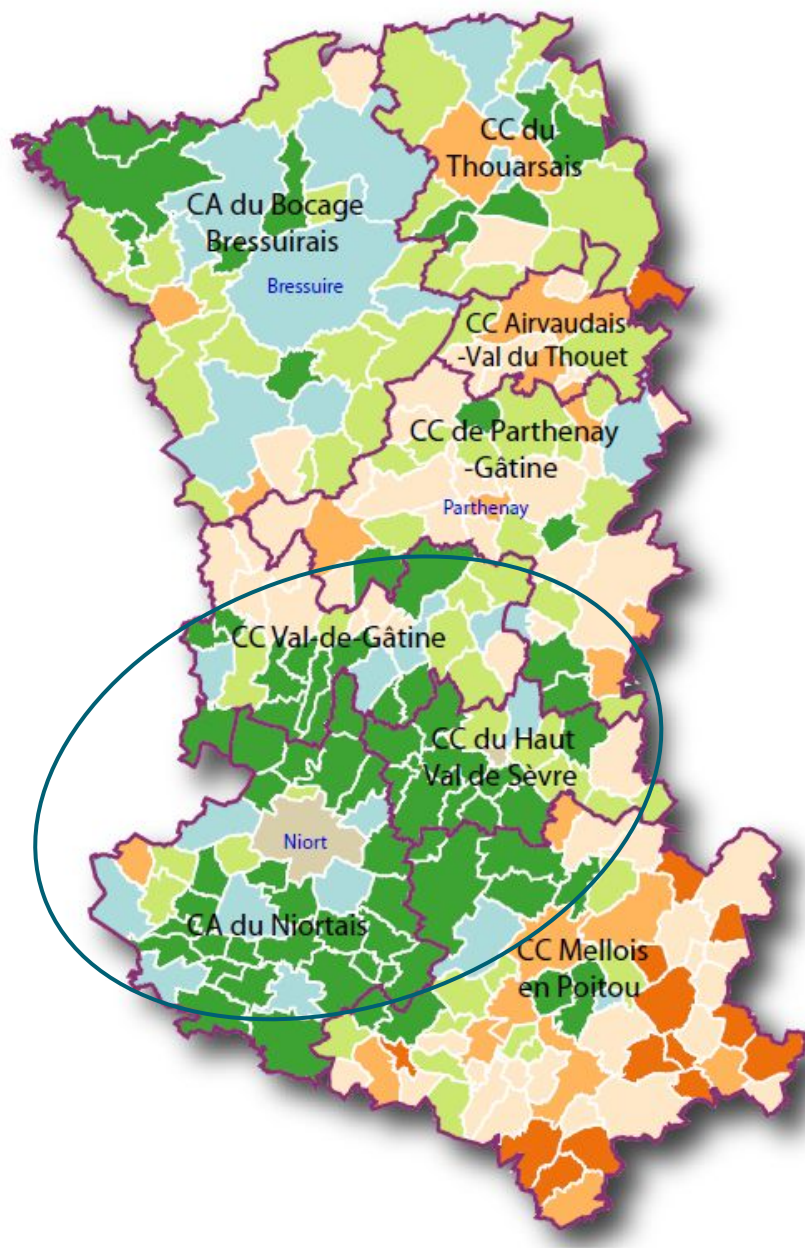
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie



Typologie des communes des Deux-Sèvres en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie



La typologie permet d'apporter davantage de nuances quant aux caractéristiques des territoires et de mettre en avant les profils concernés ou non par les fragilités potentielles.

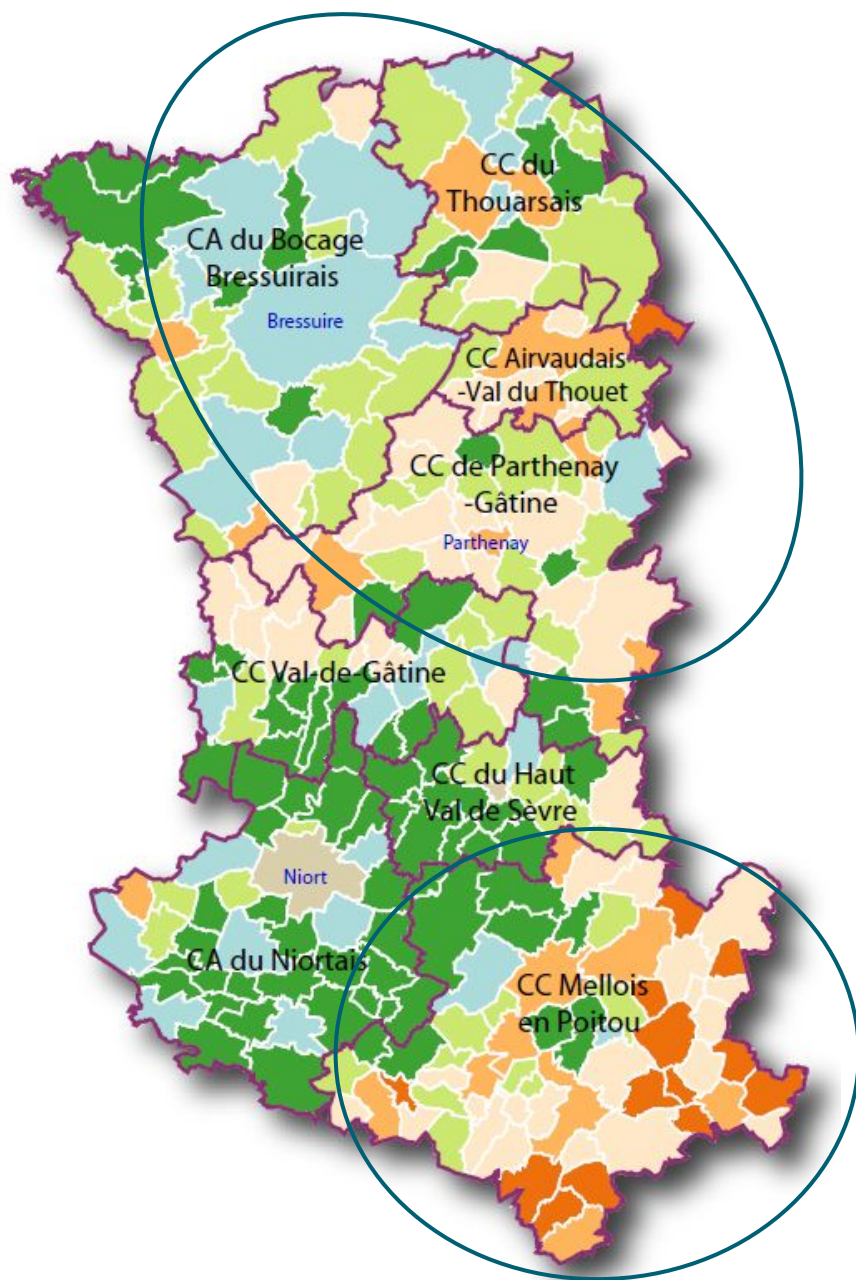
Concernant les **3 EPCI présentant peu de fragilités** vis-à-vis du numérique, **trois types de communes** :

1. Les communes où le risque d'exposition à la rupture vis-à-vis du numérique est faible (classe 1 et 2 en vert). Il s'agit en grande partie des communes de la CA du Niortais mais également de communes du sud de la CC Val-de-Gâtine et du sud du Haut Val de Sèvre. Dans ces dernières résident plutôt des familles avec enfants, des propriétaires et des populations ayant des revenus élevés.

2. Les communes en fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (**classes 3 en bleu clair et 4 en beige**). Il s'agit de communes telles que Aiffres, Frontenay-Rohan-Rohan, Pamproux, Exireuil, Le Busseau, Beugnon-Thireuil ou encore Fenioux.

3. Enfin, Niort, en tant que pôle urbain, qui accueille une diversité de populations, dont 3 quartiers prioritaires. Il s'agit notamment d'habitants immigrés, de bénéficiaires de minima sociaux ou de personnes vivant seules.

Groupe 2 - Les communes présentant des profils contrastés



Dans ces intercommunalités, plusieurs profils coexistent :

1. **Les communes dont les populations concentrent l'ensemble des critères de fragilité vis à vis du numérique.** Il s'agit des communes appartenant aux classes 6 et 7 (orange) notamment présentes dans la CC Mellois en Poitou mais également de communes telles que Thouars, Marnes, Airvault ou Parthenay. Dans ces territoires résident des personnes à faible niveau de vie, des seniors, des monoparents et des personnes seules. En découle alors des besoins d'accompagnement forts au numérique.
2. **Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées** en partie dues à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou de familles monoparentales vivant en logements sociaux (**beige - classe 4, bleu clair - classe 3**). Cela concerne des communes comme Bressuire, Argentonnay, Nueil-les-Aubiers, Loretz-d'Argenton ou encore Thénézay mais aussi une partie des communes de la CC Mellois en Poitou.
3. **Enfin une des communes présentant peu de fragilités numériques (classes 1 à 2, vert et vert clair).** Comme pour les communes du groupe précédent, on y trouve majoritairement des familles propriétaires et aux revenus élevés. Il s'agit des communes telles que Voulmentin, Mauléon, Louzy, Plaine-et-Vallées, Marcillé ou encore Fontivillié.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

92 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans les Deux-Sèvres. Cela représente 2 lieux pour 10 000 habitants contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine. L'offre y est donc en proportion nettement moins importante que dans la région.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

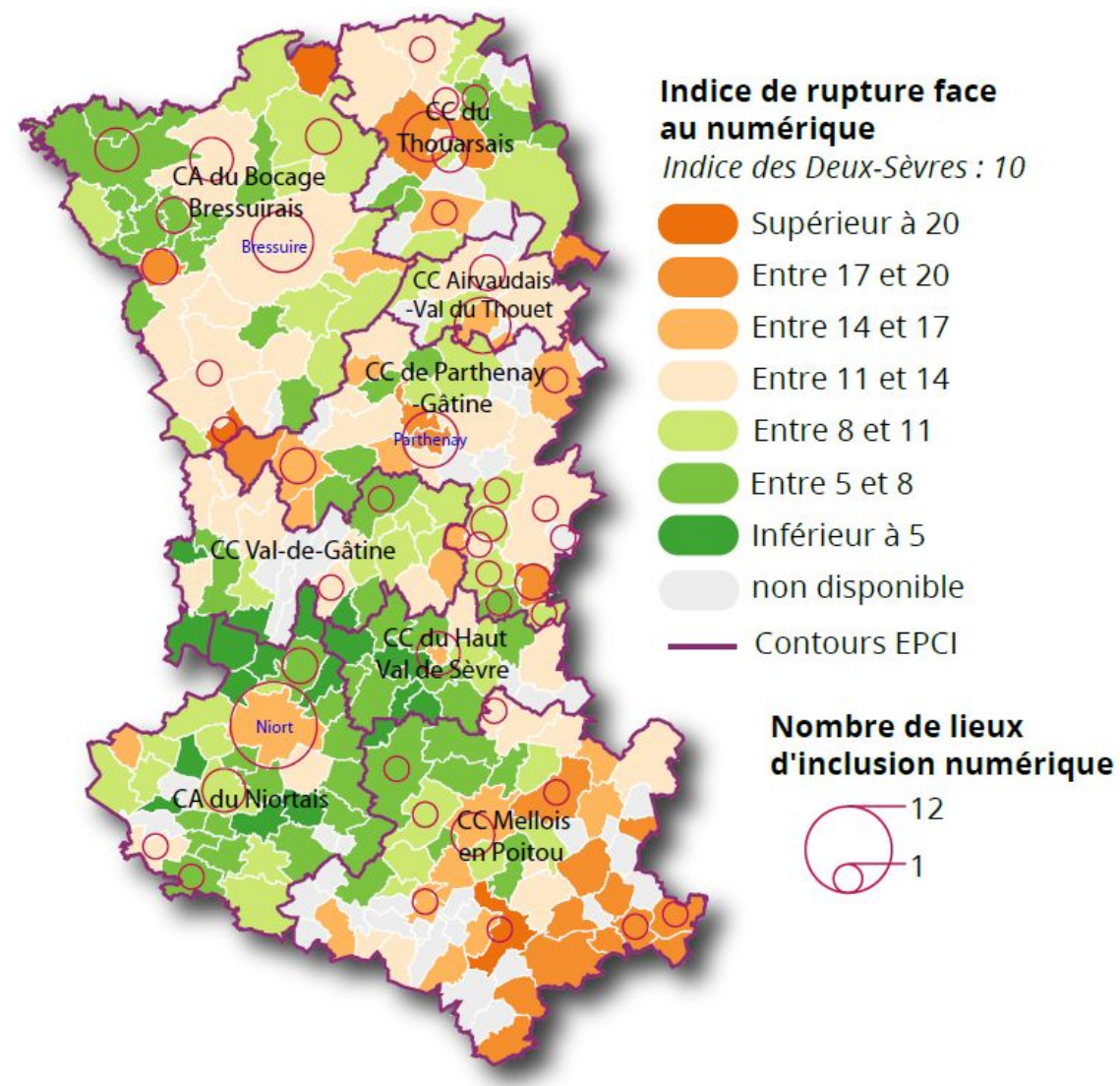
Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre que, comme partout en France, **les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines du département.**

Ainsi, elle est **dense à Niort, Bressuire et Parthenay**. Par ailleurs, on remarque que **l'offre est très concentrée sur la moitié du département** et des **zones peu couvertes à l'ouest** (CA du Bocage Bressuirais, CC Val de Gâtine) **et au sud** (CC Mellois en Poitou)

Concernant **l'adéquation besoins/réponses** en matière d'accompagnement numérique, cela nous montre que :

1. Globalement, **l'offre est très peu présente dans les territoires peu fragiles** (CC du Haut Val de Gâtine, CC du Haut Val de Sèvre).
2. Inversement, **l'offre est plus dense dans les territoires aux profils contrastés** (CC du Thouarsais, CC de Parthenay Gâtine).
3. Toutefois, dans les **territoires où la population présente tous les critères de rupture** face au numérique, notamment dans la CC Mellois en Poitou, on observe **une inadéquation entre le besoin et l'offre**. Certains secteurs sont quasiment dépourvus de toute offre d'accompagnement.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

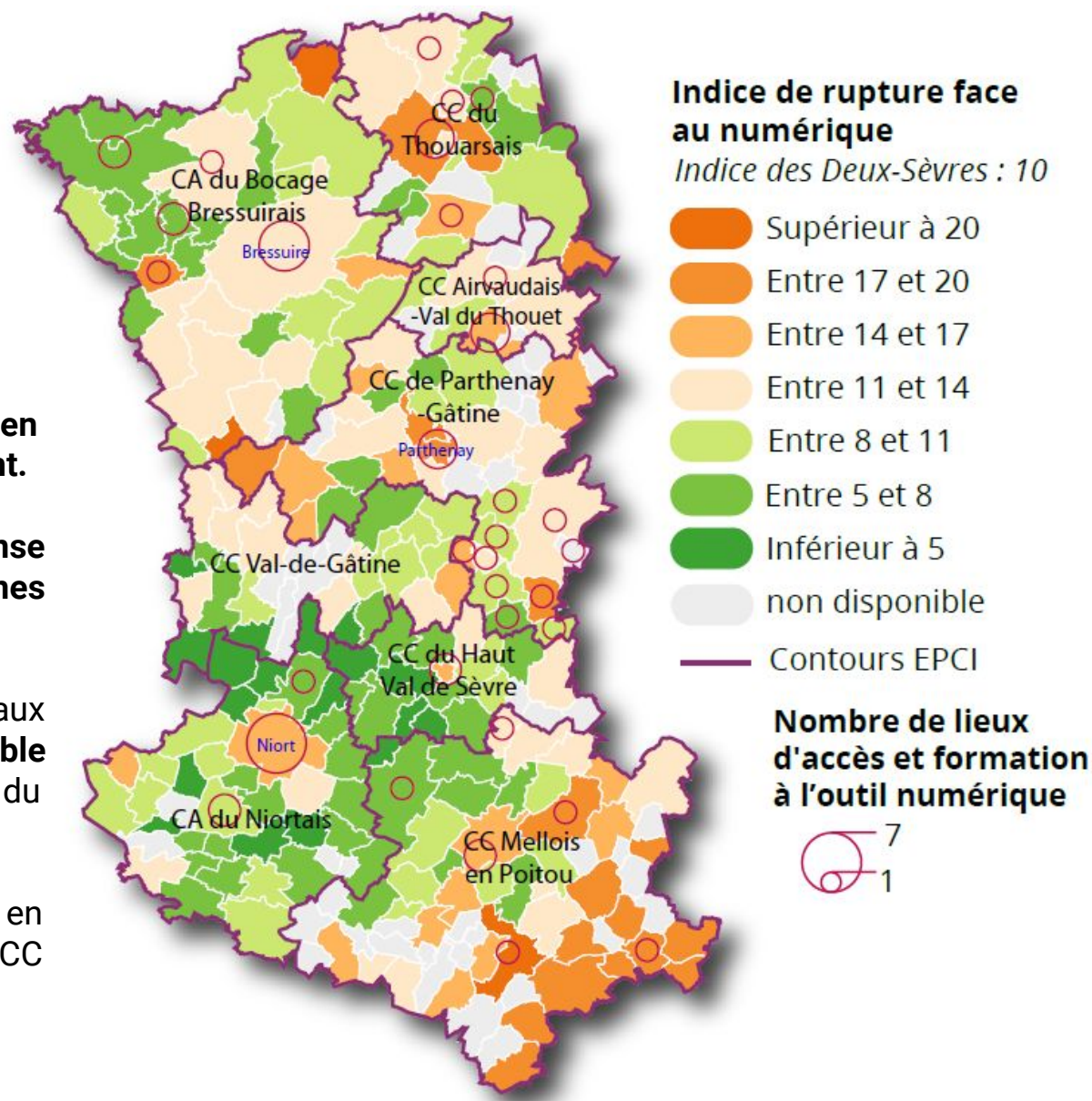
- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour **gagner en autonomie** face au numérique et **lutter contre l'isolement**.

Cette cartographie révèle une offre **globalement peu dense** dans le département mais est **concentrée dans les zones fragiles notamment dans les centralités**.

On observe également que nombre de territoires aux **fragilités modérées ou fortes disposent d'une très faible offre de formation à l'outil numérique** comme la CA du Bocage Bressuirais et du Mellois en Poitou.

D'autres territoires **aux fragilités modérées** sont même en la matière -hors offre itinérante- des **zones blanches** (CC Val-de-Gâtine, sud de la CA Bocage Bressuirais).



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

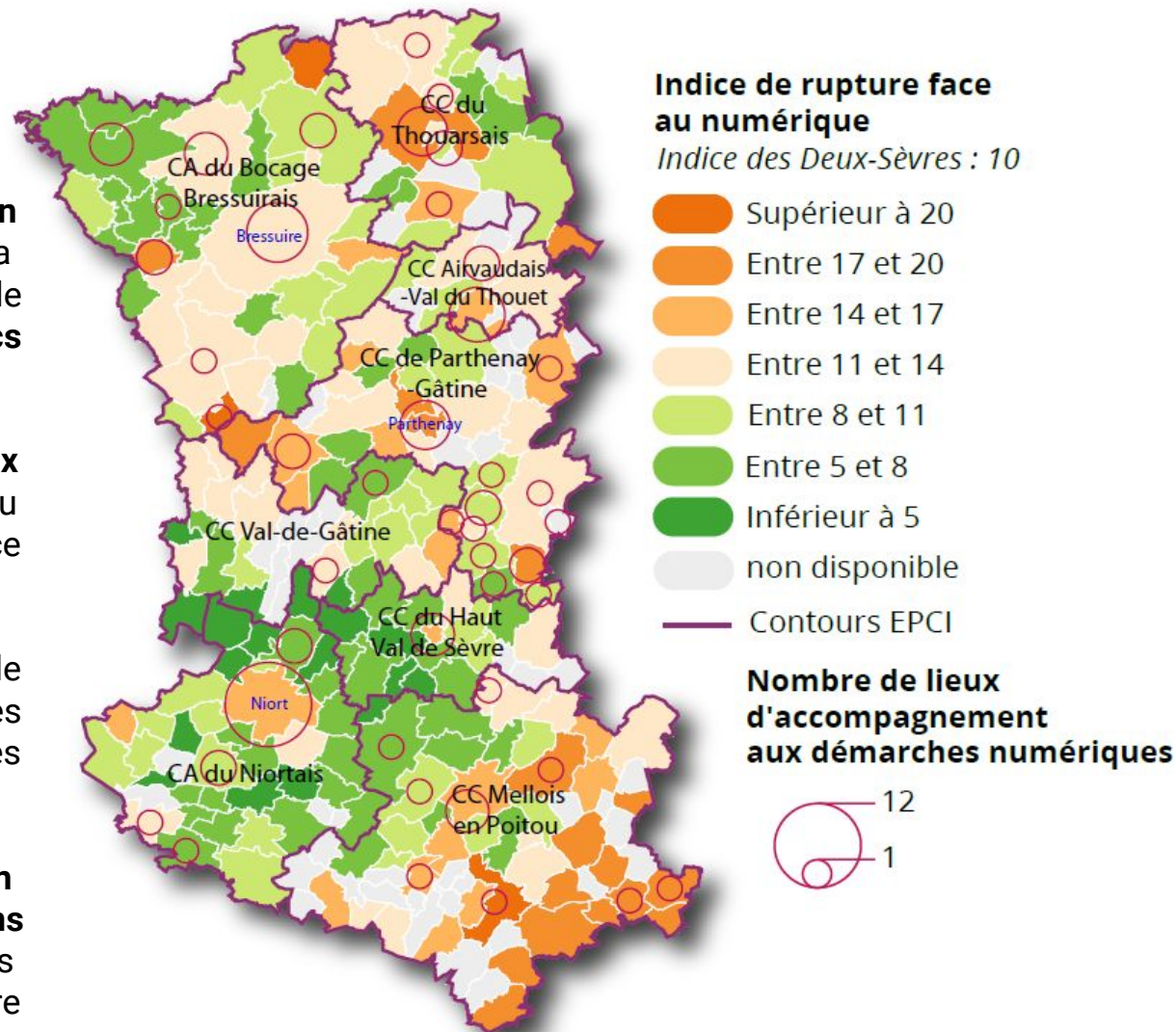
- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le **besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Cette carte nous montre que **l'offre d'accompagnement aux démarches en ligne** est plus étendue que l'offre d'accès au numérique. En effet, il n'y a pas de zones blanches pour ce type d'offre.

Elle reste malgré tout plus présente dans les territoires de contrastes dans lesquels se trouvent de nombreuses communes aux fragilités élevées (villes-centres et territoires de l'est).

L'offre d'accompagnement aux démarches numériques **bien que mieux répartie, ne couvre pas suffisamment les besoins repérés.** De nombreuses communes ayant des fragilités potentielles élevées ne disposent pas d'offre d'accompagnement aux démarches administratives en ligne (CC Mellois en Poitou).



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

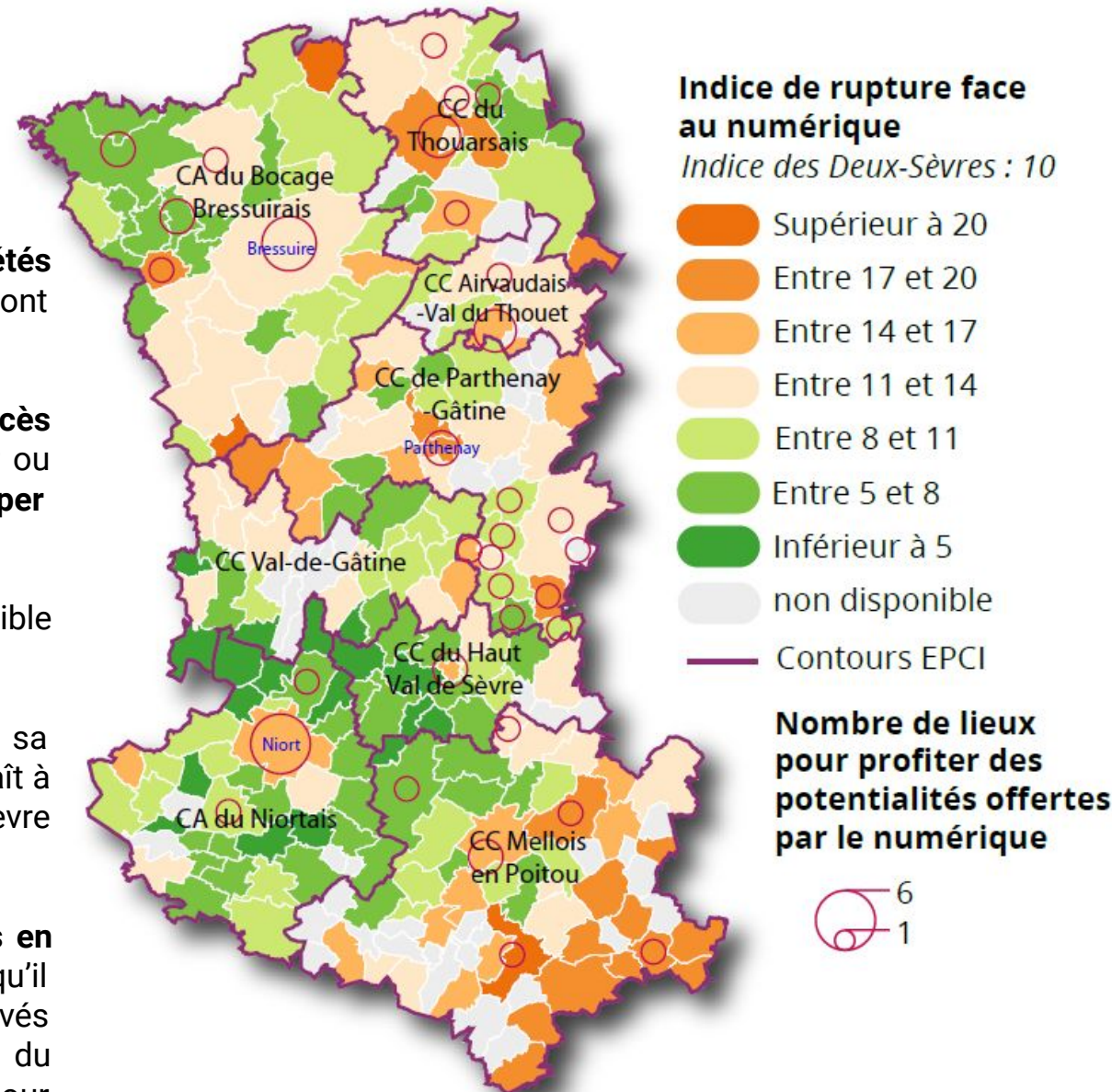
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Cette offre est la **moins présente** sur le département et sa **dispersion est plus accentuée.** La CC du Val-de-Gâtine apparaît à nouveau comme une zone blanche et la CC du Haut Val de Sèvre comme quasi-blanche.

Les CA du Niortais, du Bocage Bressuirais et la CC Mellois en Poitou sont **également peu maillées** en la matière alors qu'il s'agit de territoires ayant les indices de rupture les plus élevés (communes centres dans les deux premières et moitié du territoire pour la dernière). C'est là un frein supplémentaire pour ses habitants dont beaucoup présentent alors un profil les exposant fortement à la fragilité numérique.



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Bocage Bressuirais	74122	11	20	3	11	55,0	19	95,0	11	55,0
CA du Niortais	122302	10	19	2	10	52,6	18	94,7	8	42,1
CC de Parthenay-Gâtine	36898	14	20	5	13	65,0	19	95,0	12	60,0
CC Airvaudais-Val du Thouet	6892	12	7	10	4	57,1	7	100,0	4	57,1
CC du Haut Val de Sèvre	30551	8	3	1	2	66,7	3	100,0	2	66,7
CC Val de Gâtine	21611	9	2	1	0	0,0	2	100,0	0	0,0
CC Mellois en Poitou	46712	14	11	2	7	63,6	11	100,0	7	63,6
CC du Thouarsais	35499	14	10	3	7	70,0	9	90,0	7	70,0
Les Deux-Sèvres	374587	10	92	2	54	58,7	88	95,7	51	55,4
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle des Deux-Sèvres

Valeur proche de celle des Deux-Sèvres

Valeur supérieure à celle des Deux-Sèvres

Note de lecture: 55% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CA du Bocage Bressuirais développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 95% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- On observe une **moins grande dotation du département de lieux d'inclusion au numérique** par rapport à la Nouvelle-Aquitaine (2 lieux pour 10 000 habitants dans les Deux-Sèvres contre 5 lieux pour 10 000 dans la région).
- L'offre **d'accompagnement aux démarches numériques est la plus présente** sur le territoire et tous les EPCI sont dotés d'au moins une structure proposant ce type d'offre. Cependant, **l'offre de formation à l'outil numérique et aux potentialités** offertes par le numériques sont **plus faibles et plus dispersées** sur le territoire. Certaines **zones sont peu fournies voire même des zones blanches** comme la CC du Haut Val de Sèvre et la CC Val de Gâtine.
- Enfin, la **CC Mellois en Poitou** recense **trop peu de structures de médiation numérique** au regard de son nombre d'habitants et de son indice de rupture face au numérique plus élevé qu'à l'échelle du département (14 contre 10).

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc **nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain**. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas des **Deux-Sèvres**, retenons que :

- **Le département des Deux-Sèvres présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national, mais sensiblement proche de celui du département** (10 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national).
- **Le département bénéficie d'une action locale sur la médiation numérique** grâce à un réseau d'acteurs **présents dans le territoire, mais pas toujours de façon homogène et surtout en proportion moins importante qu'ailleurs**. Cette offre est ainsi marquée par son **sous calibrage par rapport aux besoins identifiés** dans certains territoires
- **2 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle (cf. page suivante)**: les communes dont la population est peu exposée aux fragilités vis-à-vis du numérique et les territoires de contrastes dont certaines communes connaissent une sur représentation des critères de fragilité.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les communes présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique

CC du Haut Val de Sèvre, la CA du Niortais et la CC du Val-de-Gâtine

Ces communes accueillent peu de populations en fragilité vis-à-vis du numérique. Celles-ci sont le plus souvent des familles avec enfants, des propriétaires, des ménages aux revenus élevés. Les risques d'exposition vis-à-vis du numérique sont plutôt faibles pour ces habitants.

Toutefois, **certaines communes connaissent des fragilités plus élevées**, soit parce qu'en tant que **pôle urbain** une grande **diversité de profils présentant des risques élevés** de rupture vis-à-vis du numérique **y réside** (immigrés, bénéficiaires de minima sociaux) soit par la présence de **profils d'habitants spécifiques** (familles monoparentales par exemple).

Les territoires de contrastes

CC du Thouarsais, CA du Bocage Bressuirais, CC Airvaudais-Val du Thouet, CC de Parthenay Gâtine, CC Mellois en Poitou

Ces territoires connaissent pour certains des risques élevés de rupture vis-à-vis de la fragilité numérique. Les indices de fragilité potentielle face au numérique y sont élevés parce **qu'y sont surreprésentés les populations présentant l'ensemble des risques de fracture numérique.** C'est notamment le cas pour la CC Mellois en Poitou. Cependant, dans ces EPCI se trouvent **également des communes dont les indices de fragilité sont faibles** et pour lesquels les besoins en matière d'accompagnement sont moins élevés.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre la diversité de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs des Deux-Sèvres.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- Les Deux-Sèvres se caractérise par une **offre globalement moins importante en matière d'accompagnement au numérique par rapport à l'offre régionale.**
- Cependant, l'analyse de la répartition de cette offre montre que :
 - Si sa **moins grande densité est cohérente au regard d'un indice de fragilité numérique moins important dans certaines zones du territoire, un problème d'adéquation entre le besoin identifié et l'offre existante** est cependant à relever dans certaines intercommunalités.
 - En effet, **même si l'offre existante est présente dans les communes aux fragilités élevées elle reste manquante dans d'autres communes aux indices de rupture potentiel également élevé.** Comment renforcer le maillage existant pour renforcer la couverture de ces besoins ? Comment aller-vers les habitants ? Comment repérer leurs besoins ?
 - **La CC Val-de-Gâtine est dépourvue d'offres de formations de base aux outils numériques et d'offre aux potentialités offertes par le numérique (hors offre itinérante).** Comment dans ce cas, renforcer ces actions, renforcer leur ancrage de façon à ce que les habitants fragiles ne connaissent pas un double handicap : celui d'être exposés aux fragilités numériques et celui de ne pas disposer de leviers pour renforcer leur autonomie en la matière et par là même leur pouvoir d'agir ?

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **Si l'indice de rupture potentielle vis-à-vis du numérique pointe une moins grande exposition des habitants à ce risque, il n'en reste pas moins que les populations du département sont très diverses. Certaines présentent en effet des fragilités importantes. Elles peuvent se situer dans des communes urbaines, mais aussi dans des couronnes rurales et peuvent être très diverses (sénior, bénéficiaires de minima sociaux, immigrés, personnes peu qualifiées, etc.).** Comment dès lors identifier ces besoins et parvenir à développer des offres répondant à leur diversité ?
- **Bien que les besoins potentiels soient bien moins importants qu'ailleurs, l'offre est à l'échelle de certains espaces du largement sous dimensionnée. C'est le cas notamment dans des secteurs dont les habitants présentent des fragilités potentielles importantes vis-à-vis du numérique.** Comment pallier à ce déficit de réponses ? Comment accroître l'offre d'accompagnement ? Comment s'assurer que l'offre existante soit connue et lisible par les habitants concernés ? Quels leviers mobiliser pour toucher des habitants vivant dans ces secteurs ruraux ou des enjeux de mobilité et d'isolement se posent avec davantage d'acuité que dans les territoires urbains ?
- **Enfin, à l'échelle départementale se pose la question du renforcement de l'offre relative à la formation bureautique de base qui apparaît comme globalement sous doté par rapport aux tendances départementales.** Comment diversifier l'offre d'accompagnement à ces outils ?

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

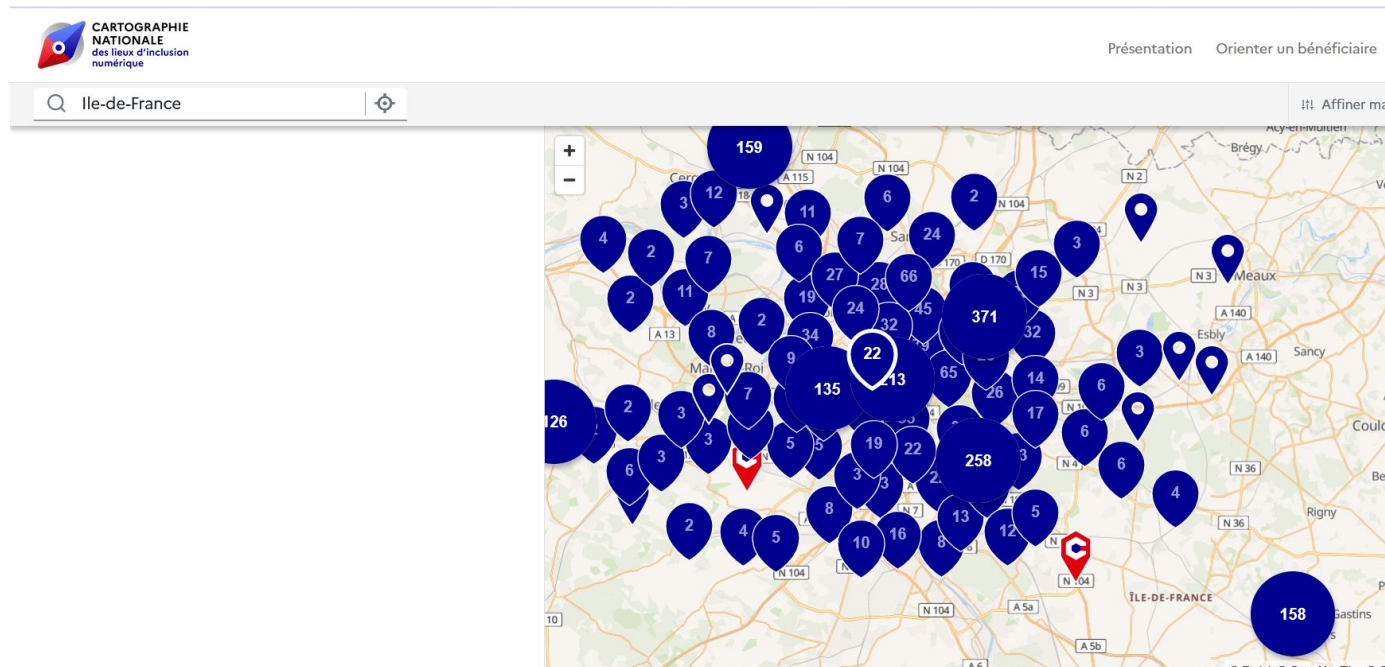
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain